

REVUE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continus,
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne	BUREAU ET RÉDACTION	Paris
et	Librairie E. LEMARIÉ	et
départements limitrophes	A DAMMARTIN-EN-GOËLE	les autres départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

1^{er} Avril — La petite commune de Vert, (Seine-et-Oise), à six kilomètres de Mantes-la-Ville, est mise en émoi par un crime mystérieux commis dans d'atroces conditions : la femme de l'adjoint au maire, M. Benoist, est retrouvée entièrement carbonisée, dans la chambre même de la victime. Une voisine, Jeanne Hertier, matelassière, âgée de trente-cinq ans, sur laquelle planent de graves soupçons est mise en état d'arrestation.

2 Avril — La Cour de Cassation appelée à se prononcer sur le pourvoi formé par MM. Emile Zola et Perrenx, gérant du journal *l'Aurore*, contre l'arrêt de la Cour d'assises de la Seine qui les a condamnés, le premier à un an de prison et 3000 fr. d'amende, le second à quatre mois de prison et 3000 fr. d'amende, pour diffamation envers le premier Conseil de Guerre, adopte le septième moyen invoqué, portant sur l'application de l'art. 47 de la loi du 29 Juillet 1881, casse et annule l'arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 23 Février dernier, ainsi que la procédure, et déclare qu'il n'y a lieu à aucun envoi devant une autre Cour d'assises. — Cet arrêt cause dans les milieux politiques une vive émotion qui trouve naturellement un puissant écho à la Chambre, où le gouvernement fournit à ce sujet des

explications qui lui assurent un ordre du jour de confiance par 333 voix contre 174

3 Avril — Un immense incendie activé par un vent d'une extrême violence détruit de fond en comble, à Marseille du très vastes entrepôts de bois de construction et de navigation, situés dans le quartier d'Endoume.

— Le parquet de Mantes fait au village de Vert une minutieuse enquête pour la reconstitution de la scène du crime dont fut victime Mme Benoist.

4 Avril — Arrivée à Villefranche du roi des Belges, à bord de son yacht *Clémentine*. Le souverain est salué à son arrivée par le Préfet des Alpes-Maritimes.

— La médiation offerte par le Pape dans le conflit existant entre l'Espagne et les Etats-Unis, est considérée comme un signe précurseur du rétablissement des bonnes relations entre les deux pays.

5 Avril — M^{lle} Isabelle Massieu rend compte à la Société de Géographie, de son voyage d'exploration à travers la Bermanie, le M'kong, le Laos, la Chine et le Japon. La courageuse et intelligente exploratrice est vivement félicitée de son héroïsme.

6 Avril. — Une explosion de mine se produit à Saint-Eloy-les-Mines, arrondissement d'Ambert (Puy-de-Dôme). On compte deux morts.

7 Avril. — Après avoir voté définitivement le budget, la Chambre s'ajourne au 1^{er} Juin, mettant ainsi fin à l'exercice de son mandat qui expire le 31 Mai. A cette occasion M. le Président Brisson prononce une très intéressante allocution.

— Les dépêches de Holyhead (côte anglaise) annoncent que le steamer *Dahomey*, un des courriers de l'Afrique occidentale s'est échoué en vue d'Holyhead. Les passagers et l'équipage ont été sauvés.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Nous soumettons à l'appréciation de nos lecteurs, la lettre suivante adressée par M. l'Ingénieur en Chef du département à M. Gaston Menier, Conseiller Général.

Cette intéressante communication est une preuve évidente la sollicitude avec laquelle l'administration des Ponts-et-Chaussées s'intéresse à notre projet et nous fournit aussi un nouveau témoignage du puissant appui que l'honorable Conseiller Général de Noisiel prête à cette idée, qui est une application tangible des théories progressistes qu'il professe.

Ponts et Chaussées

Melun le 4 Avril 1898

Département
de Seine-et-Marne

L'Ingénieur en chef du
département de Seine-
et-Marne, à M. Menier
Conseiller Général, à
Noisiel.

Objet de la lettre :
TRAMWAY
de Meaux à
DAMMARTIN.

Monsieur le Conseiller Général,

Vous m'avez demandé où nous en étions au sujet du tramway projeté de Meaux à Dammartin

Ainsi que je l'ai dit en séance du Conseil et que je l'ai répété à plusieurs de vos collègues, les observations présentées à l'enquête et par la commis-

sion sont importantes, et il nous a semblé, à M. le préfet et à moi, qu'elles méritaient d'être sérieusement examinées. Tant que le tramway n'est pas fait, on peut, en effet, espérer une bonne solution, mais si l'on en adoptait une, médiocre ou mauvaise, on la garderait.

J'ai été examiner la question sur place le 24 février à Meaux et le 26 à Dammartin, et j'ai vu plusieurs des maires intéressés.

J'estime que le terminus projeté à Meaux n'est pas satisfaisant et qu'il y a lieu de rechercher les moyens de raccorder le tramway avec la gare des marchandises de la Compagnie de l'Est. J'ai prescrit une étude à ce sujet. Le tracé projeté desservait mal les communes de Montgé et de Juilly. J'ai prescrit d'examiner s'il serait possible, (malheureusement avec un allongement de parcours et un supplément de dépenses) de rapprocher le tracé de ces deux communes sans abandonner Saint-Soupplets.

Ces études n'ont pas été commencées en hiver ; elles se poursuivent actuellement.

Enfin, j'ai étudié samedi dernier, avec M. le Maire de Dammartin, le projet que M. le docteur Studer a l'intention de proposer pour établir une voie normale entre Saint-Mard et Dammartin.

Au point de vue technique, je n'aurai que quelques petites observations de détail à présenter.

Si la Société en voie de formation réunit les capitaux nécessaires et si elle peut s'entendre avec la Compagnie du Nord pour l'exploitation de cet embranchement, je ne verrais que des avantages à sa réalisation. et, ainsi que je l'ai d'ailleurs déclaré en séance du Conseil général, je serais disposé à proposer à M. le Préfet d'engager cette assemblée à subventionner ledit projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseil-

ler général, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

Heude.

Nous ajouterons pour l'édification des derniers incrédules — S'il s'en trouve encore, toutefois — que le début de la souscription auprès des propriétaires Dammartinois a fourni en une seule journée, plus de soixante mille francs et promet d'atteindre sans peine, à bref délai, la somme destinée à parfaire le chiffre prévu au devis d'établissement de la ligne projetée.

— L'administration des Ponts-et-Chaussées aura bientôt acquis de nombreux droits à la reconnaissance des Dammartinois, car, après ses études en faveur de notre chemin de fer, elle se met en mesure de nous doter d'une piste cyclable de Paris à Crépy par Dammartin.

Les restaurateurs et les marchands de vins locaux trouveront de ce fait une nouvelle et fructueuse source d'affaires.

C'est paraît-il, au Touring Club de France que nous sommes redevables de cette heureuse innovation. Nous lui en adressons nos vives félicitations.

SAINT-MARD

La Fanfare « l'Avenir » de Saint-Mard s'est réunie le samedi 31 Mars en Assemblée générale où les propositions et le compte-rendu du Secrétaire ont été acceptés à l'unanimité.

M. Louis Mariotte a été nommé fourrier en remplacement de M. Jules Mariotte, son frère, démissionnaire pour raison majeure.

MONTGÉ

Nous apprenons que M. Beadequin est rentré en possession de la bicyclette qui lui avait été soustraite il y

a une quinzaine de jours, c'est à la consigne de la gare de Dammartin que la bécane a été déposée en fourrière comme un simple roquet.

Nous félicitons le sympathique M. Beadequin d'avoir eu simplement affaire à un mauvais plaisant.

SAINT-SOUPPLETS

Le jeune garçon boucher Godron, disparu de chez ses parents depuis le 19 Mars, a été arrêté il y a quelques jours comme vagabond, par la police de Montargis. Notre bienveillant confrère de l'*Écho de la Brie*, qui mentionne ce fait, nous apprend que ce trop sensible garçon avait quitté sa patronne, Mme Laurent, parce que celle-ci lui avait fait quelques reproches, probablement peu graves, car le jeune apprenti étalier a repris son emploi.

Le retour de cet enfant prodigue fournira nous l'espérons à sa patronne l'occasion de tuer plusieurs veaux gras pour les fêtes de Pâques.

LONGPERRIER

Il y a quelques jours, M. Pasquier-Lebœuf se rendant avec sa voiture, à la gare de Dammartin, en compagnie de trois autres personnes, fut victime d'un accident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, bien que déjà assez désagréable en lui-même.

En descendant la première côte de Saint-Mard, le cheval qui allait à une très vive allure, s'abattit tout-à-coup, et la violence du choc projeta hors du véhicule le conducteur et les trois autres voyageurs qui se relevèrent tant bien que mal, assez sérieusement contusionnés.

M. Pasquier, plus profondément atteint à la jambe, a dû être reconduit à son domicile où des soins empressés lui furent donnés ; les autres voya-



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice

CB

SHAS



0 00000 110174

geurs ont pu regagner leur domicile.

Le cheval s'est également senti de cette chute violente ; quant à la voiture elle a été fortement endommagée.

— Un individu demeuré inconnu s'est avisé de mutiler plusieurs arbres fruitiers, pommiers et pruniers, plantés dans un verger appartenant à M. Stanislas Bontemps, lieudit « le vieux pavé ». L'auteur de cet acte de basse vengeance ignore probablement l'étendue de la peine à laquelle il s'est exposé, s'il est découvert.

THIEUX

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Emile Meunier, auteur d'un travail assez récent sur le *Bassin houiller Franco-Belge*, dont nous avons parlé en son temps dans les colonnes de notre *Gazette* vient de recevoir les palmes académiques.

On sait que depuis qu'il a quitté Thieux, M. Emile Meunier habite Crépy-en-Valois, où il est délégué cantonal et membre du Comité Archéologique de Senlis.

Nous félicitons M. Emile Meunier de la distinction qui vient de lui être conférée.

MORTEFONTAINE

Une bien triste nouvelle nous parvient de Mortefontaine, dit notre confrère de l'*Echo du Valois*.

M. Desjardin, l'excellent instituteur de cette petite commune, vient de mourir des suites d'une cruelle maladie.

M. Desjardin était depuis plus de dix ans instituteur à Mortefontaine ; ses relations avec tous étaient des plus cordiales, voire même les plus intimes.

Il avait réorganisé la Fanfare, qui sous sa direction, contribuait à égayer

toutes les fêtes locales ; enfin et surtout, il savait donner aux enfants confiés à ses soins une solide instruction et l'amour de leur Pays.

Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

LAGNY-LE-SEC

Dimanche dernier, on enterrait le sieur Emery, qui venait de mourir après une longue maladie, laissant à la charge de sa femme sept enfants dont les deux aînés seuls ne pourront qu'aider un peu leur mère.

La détresse de cette malheureuse veuve est telle que, le soir de l'enterrement de son mari, le pain manquant à la maison, elle dut faire appel à la charité pour subvenir aux besoins de sa famille.

Très heureusement notre commune est privilégiée et ne manque pas de personnes aussi riches que charitables pour soulager la misère de cette pauvre famille. Nous sommes certains, aussi, que le bureau de bienfaisance fera le nécessaire pour soulager cette infortune.

NANTEUIL

Aujourd'hui dimanche, jour de Pâques, fête de la gare de Nanteuil.

A cette occasion, divertissements et jeux forains de toute nature, tirs, chevaux de bois, massacres, pain d'épices, etc.

Lundi, continuation de la fête.

Le soir des deux jours, bal à grand orchestre chez M. Pezant, hôtelier-restaurateur.

LE PLESSIS-BELLEVILLE

Le 25 mars dernier, M. Bataille, cultivateur, avait laissé le soir, en plaine, plusieurs sacs de semence d'avoine. Le 16 au matin, on constata que les sacs avaient été soulagés d'une partie de leur contenu, et

qu'on avait retiré de chacun 25 litres environ ; les soupçons se portèrent sur un habitant de la commune, ouvrier chez un cultivateur voisin, mais aucune preuve formelle ne pouvant être relevée à sa charge, M. Bataille ne crut pas devoir signaler le vol dont il avait été victime.

Le 2 avril suivant, à dix heures du soir, M. Bataille rentrant chez lui en voiture, remarqua deux hommes se dirigeant vers le village avec chacun un sac sur les épaules ; par le beau clair de lune qu'il faisait, M. Bataille reconnut l'un d'eux, qui était précisément l'individu soupçonné du premier vol.

Le lendemain matin, trois avril, en arrivant au semoir qu'ils avaient rempli de grain la veille, les ouvriers de M. Bataille trouvèrent le coffre complètement vide ; en même temps on remarquait, dans le champ voisin, des traces de pas qui étaient absolument la piste des voleurs.

La gendarmerie prévenue aussitôt, arriva dans la journée et, sur les renseignements qui lui furent fournis, se rendit chez le nommé Verhœven, sujet belge, cabaretier, et, après une perquisition très courte trouva l'avoine volée cachée entre deux lits. L'empreinte des pas laissés dans le champ correspond exactement aux chaussures de Baptiste Verhœven, qui fut forcé d'avouer ; quant à l'autre, qu'on suppose être un compatriote qui vivait chez lui, il a nié être le complice de Verhœven et, malgré certaines preuves relevées contre lui, on n'a pas pu obtenir d'aveu de sa part.

(Journal de Senlis)

Celui qui a tort, crie le plus fort.

Plus on sait, moins on affirme.

CONGRÈS RÉPUBLICAIN

1^{re} circonscription de Meaux

On lit dans le *Publicateur*.

Le congrès républicain de la 1^{re} circonscription de Meaux, composé des quatre comités des cantons de Lagny, Claye, Crécy et Dammarville s'est réuni, dimanche à 3 heures de l'après-midi, à l'ancienne fabrique de flanelle, rue Jeanne d'Arc, à Lagny.

Douze cents personnes venues des 97 communes de la circonscription se pressaient dans cette vaste salle.

Sur l'estrade avaient pris place M. Contant, conseiller municipal de Lagny, président du congrès, MM. Fillard, adjoint au maire de Fresnes, président du comité de Claye, Garnier, rentier, président du comité de Crécy, le docteur Studer, président du comité de Dammarville.

Dès l'ouverture de la séance, M. Gausson, conseiller municipal de Lagny, secrétaire général du congrès, a donné lecture du procès-verbal de la réunion générale des délégations des comités qui a élaboré le 20 mars un programme de réformes et désigné M. Menier comme candidat.

L'assemblée a ratifié par acclamation et à l'unanimité ces deux décisions.

Puis M. Menier a pris la parole et, dans un discours fréquemment interrompu par les applaudissements unanimes de l'assistance, il a exposé son programme.

Il a rappelé le souvenir de son père qui fut un des plus ardents défenseurs de la République au Seize-Mai, et qui eut l'honneur de faire partie des 363.

Comme son père, il est partisan de la marche progressiste des institutions républicaines.

Il désire des réformes dans l'ordre politique, économique et social.

Au point de vue politique, il faut, a-t-il déclaré, non seulement défendre les libertés conquises et les réformes

accomplies, liberté de la presse, liberté de réunion, loi scolaire, loi militaire, mais poursuivre la conquête de nouvelles libertés, l'accomplissement de nouvelles réformes.

Au point de vue économique, il a préconisé la politique de protection industrielle et agricole suivie par le gouvernement actuel.

Au point de vue social, il estime qu'il faut donner de l'essor aux questions de prévoyance. « Il faut encourager les sociétés de secours-mutuels, encourager l'application de la loi sur l'assistance médicale, leur donner le plus grand développement possible pour mettre fin à l'agitation sociale ».

L'honorable candidat s'est ensuite déclaré partisan d'une réforme fiscale profonde. Mais comme son père, il combat l'impôt sur le revenu, cet impôt qui ne peut s'appliquer que d'une façon absolument vexatoire et qui est tout à fait contraire à nos aspirations, à nos idées, à notre amour de la liberté, à notre caractère français. Cet impôt a, du reste, l'inconvénient de ne pas distinguer entre le revenu du capital et le revenu du travail. S'il ne devait atteindre que le premier, tous les démocrates devraient l'accepter, mais il frapperait lourdement le revenu du travail qui ne doit être atteint que lorsqu'il s'est transformé en capital.

M. Menier déclare alors, aux acclamations de l'assistance, qu'il est partisan d'un impôt sur la richesse acquise, sur le capital.

C'est cet ensemble de réformes que le candidat républicain progressiste soumet aux électeurs de la première circonscription de Meaux.

« Voilà, Messieurs, a-t-il dit en terminant, des questions auxquelles je suis très décidé à donner toute mon attention et toute mon énergie. J'ai vu et j'ai constaté précisément moi-même que toutes les institutions que mon père avait créées, à une époque où il ne

s'agissait pas encore du concours et de l'initiative de l'État, à une époque où toutes ces questions étaient nouvelles, étaient des institutions dont la réalisation s'imposait, et, puisque je constate avec plaisir la présence ici d'un grand nombre de personnes qui connaissent Noisiel, permettez moi de vous dire que ce qui fait peut-être la réputation la plus grande de Noisiel, ce sont ces institutions que mon père a fondées et que moi, j'ai toujours cherché et chercherai toujours à développer.

« Je m'arrête. Messieurs, Quant aux autres questions contenues dans mon programme, l'accueil que vous leur avez fait tout à l'heure montre assez que nous sommes tous d'accord sur leur nécessité.

« Dans tous les cas, je termine en vous disant que si vous croyez que je puisse avoir l'honneur de vous représenter, vous pourrez toujours compter sur mon entier dévouement pour travailler avec vous à la grandeur et à la prospérité de la France, à la grandeur et à la prospérité de la République. Vive la République! » (Bravos prolongés et acclamations).

La manifestation de sympathie qui a accueilli ces paroles était vraiment grandiose. Les 1,200 congressistes, debout, ont longuement acclamé le candidat républicain progressiste. Et lorsque M. Contant a mis sa candidature aux voix, c'est par le cri de: Vive la République! Vive Menier! qu'on a répondu à son invitation.

DAMMARTIN ET SES ENVIRONS

VOIE ROMAINE

de Sens à Boulogne-sur-Mer

Nous avons vu que cette voie serait une portion du chemin direct de Rome à la Grande Bretagne; comme partant de Rome et allant à Milan et à Lyon (*Lugdunum*). Du forum de Lyon, elle se dirige sur Sens (*Agendicum*).

Pont-sur-Yonne; elle entre dans le Département de Seine-et-Marne à Jaulnes, à deux kilomètres de Bray-sur-Seine, où elle traverse la Seine, (*Sequana*), elle passe ensuite aux Ormes à Lizines, Landoy, Maisonrouge, Châteaubleau, St-Just et arrive sous Coulommiers à Chailly-en-Brie, le *Calagum* des anciens itinéraires qui paraît avoir été le lieu de croisement des voies des arrondissements de Meaux et de Coulommiers. De Chailly, la voie passe à Saint-Augustin et à Pommeuse, où elle traverse le Grand-Morin.

Cette chaussée est en grande partie abandonnée aujourd'hui. Il n'y a que la section de Bray à Coulommiers, qui forme actuellement la route départementale N° 9. Mais elle ne constitue pas seulement une délimitation communale et même cantonale, elle forme le point de partage de la Brie Champenoise et de la Brie Française; elle sépare aussi le Multien ou pays de Meaux de l'Ile de France.

Elle entre dans l'arrondissement de Meaux, près de Montaudier, entre Maisoncelles et la Chapelle-sur-Crécy, Elle passe ensuite à Coulommiers, et entre à Meaux en se confondant avec la route Nationale N° 36, entre Mareuil et Nanteuil-les-Meaux. On peut la suivre près de Chambry, Barcy, Gesvres-le-Chapitre; elle va ensuite à Saint-Pathus où elle forme la grande rue, et entre dans l'Oise, au Plessis-Belleville, passe à l'Ouest de Montagny, à Senlis (*Angustomagis*). Beauvais (*Casceromagus*), et ensuite gagne Boulogne.

Au nord de Seine-et-Marne la voie est appelée *chemin ferré* et au sud on la désigne sous le nom de chemin *Paré* ou *Perré*. (*Petrosa*, pierre)

La caractéristique du réseau du moyen âge dont la majeure partie a

été adaptée aux exigences actuelles, est le tracé en ligne droite de la plupart des itinéraires, Nulle préoccupation d'avantager, comme aujourd'hui, telle localité au détriment de telle autre.

Les modifications de la vie économique au XVIII^e siècle, s'ajoutant aussi à des difficultés de terrain, ont provoqué l'abandon de ces itinéraires sur divers points, tels que celui de Paris à Reims, par Claye et Villeroy, laissant Meaux à distance, celui de Paris à Montereau par St. Germain-Laxis, à plusieurs kilomètres de Melun; celui de Paris à Sens par l'ancienne route de Boulogne des Basses-Loges, à gauche de Fontainebleau; ceux de Rozoy à Provins, par Pécy et de Rozoy à Meaux par Faremoutiers, etc.

A. M.

L'abbé questionne Bob sur le bassin de la Seine, et l'élève de s'écrier: — La Seine! une veinarde. Monsieur l'abbé! Moi, faut que je me lève tous les matins de bonne heure pour apprendre mes leçons, tandis qu'elle, elle suit son cours sans sortir de son lit.

—o—

Quel est l'homme, demandait-on à quelqu'un, qui se trouve le plus satisfait, celui qui a un million ou celui qui a une douzaine d'enfants?

—Incontestablement le dernier, car celui qui a un million en voudrait davantage. Tandis que celui qui a douze enfants en a assez.

—o—

Les drames de l'obésité. — Une grosse dame, aux formes monumentales, entre dans un magasin de corsets.

Une demoiselle de magasin, la bouche en cœur, l'air souriant, s'avance vers elle.

— Je voudrais un corset.
— Un corset à baleine, Madame?
— Insolente!

Et, suffoquant de rage, la dame s'éloigne en claquant la porte du magasin.

ACHILLE OFFROY

A DAMMARTIN (Seine-et-Marne)

BICYCLETTES, TANDEMS
et fauteuils roulants **PEUGEOT**

PEUGEOT La grande Marque Nationale en vue de se mettre à la portée de tous les acheteurs vient de créer une bicyclette routière absolument garantie comme solidité, rigidité, et contre tout vice de construction pouvant porter le poids de 110 Kil. sur toutes routes.

Cette machine munie de pneus Jackson pur para 897 est offerte à MM. les amateurs au prix de 290 francs.

Plaque d'identité, grelot et accessoires compris.

CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES
OKES des Sociétés du Nord et de l'EST

ANTHRACIES

FORGES LAVÉES de Premier Choix
Briquettes pleines & perforées
Grilles en fer — Meubles de Jardin

GROS — 1/2 GROS

Pour **EVITER** les **MALADIES** lisez le

JOURNAL DE LA SANTÉ

Paraissant tous les **DIMANCHES**
en 32 pages avec gravures
Consultations gratuites. - 2ⁿ spéc. franco.
ABONNEMENT par an France 6 fr.
Union postale 8 fr.
Paris 5, Boulevard Montmartre

LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologique.
et des arbres fruitiers de grande culture
Chaque numéro se compose de 52 pages
in-8° raisin.

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction, et
Administration à M. de SAINTVILLE directeur,
36, rue Laffitte PARIS

La Lecture en Classe

A L'ÉTUDE ET DANS LA FAMILLE

Publication hebdomadaire
DIRECTEUR J. STEEG
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INST. PUBLIQUE
ABONNEMENTS

Un an 6 fr. | Six mois 3.
Le numéro . . . 10 centimes
On s'abonne à la librairie Ch. Delagrave
15 rue Soufflot.
A la librairie E. Lemarié à Dammartin.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

en tous genres
depuis 0 fr. 20 la ligne

Chantier-Docks de la Gare de

DAMMARTIN-JUILLY

L. DESCHAMPS

en face la gare à Saint-Mard

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100^{kg}

Grosse Gâilletterie française 1/2 gras
sans fumée 1^{re} qualité. 3.50

Grosse Houille Charleroi, 1/2 gras
sans fumée, 1^{re} qualité (tous gros
morceaux sans aucune fine). 3.80

Gailletin de même qualité 4 »

Têtes de moineaux lavées, 1^{re} qualité. 3.70

Boulets ovoïdes p^r chauffage économ. 3 »

Anthracite anglais, 1^{re} qualité. . . 5.50

Charbon de forge (noisettes). . . . 2.80

Coke de gaz n° 0 . . . l'hectolitre . 1.60

Charbon industriel et Briquettes,
depuis 21 fr. 50 les 1000 kilos en gare.

CADEAU-PRIME Tout achat de
1000 kil. au chan-
tier donne droit à un joli dessous-de-plat à
pied en métal, émaillé, vert-clair, décoratif
et préservant la nappe de toile cirée.

Sable de rivière, Caillou, Meulière,
Gravier et Mignonnette pour jardins
Briques blanches, rouges et réfractaires.
Chaux vive et Chaux hydraulique.

Ciments et Tuyaux en grès.

Tuiles, Poteries, Chaperons de murs

Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs).
Fers de tous les profils.

Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb

Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux

Pointes. . . . depuis 1 fr. 35 le paquet.

Pelles acier fondu, bout trempé. . . 1.40

Bêches, Louchets, 1^{re} qual. garant. 4 »

Fourches à cailloux, 9 dents 7.50

Fourches et crocs à fumier, 4 dents. . 2.75

Fourches à bêcher, 4 dents. 3.80

1^m65 1^m80 2^m10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.70 1.75

— — 3 dents 1.90 2 » 2.20

Rateaux, Poulies de puits. Boulons

Seaux solides, tôle galvanisée . . . 1.60

Seaux d'écurie, — 3.20

Arrosoirs, Lessiveuses.

Tuyaux, Gueules-de-loup

Bois de construction : Chêne et Sapin

Planches brutes et rabotées. Moulures

Planches de Lorraine, 2^e choix, la p. 2.10

Vente en détail aux prix du gros

Directeur-Gérant **E. LEMARIÉ**

Imp. E Lemarié à Dammartin